

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



PROCÈS VERBAL

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

tenue le 14 décembre 2022

À son deux mille septième, le 14 décembre à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, légalement convoqué le jeudi 08 décembre 2022 s'est réuni en séance publique à la Maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Guillaume GILBERT, Président.

Philippe JANCIOT, désigné au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

**Présents :**

Guillaume GILBERT, Renaud VIGILANT, Rodolphe LEMARCHE, Gilles BRICOUT, Fabrice DUCRET, Gilles BÉALIA, Catherine SAUQUET-DE-MED, Anne-Laë ROBERT, Lucie RABETEAU, Franck Wale LACROIX, Pascal ROBERT, Sarah GASTA, Philippe JANCIOT, Agnès ROBERT, Vincent LEBLANC à partir de la délibération 5.1, Claude CHAMPAGNE, Anne LEBLANC, Marie-Eve TAYOT, Benoît BOISSON, Marc BERNARD, Anne REYNAUD, Alexandre PONTFRAÏT, Pascal THÉBAULT, Jean-Yves BENOÎT, Jean GARNIER, Marie-Veronique LEBLANC, Laurence GARNIER, Serge BOIS, Stéphane DRA, Franck DUMAY, Delphine BÉLÉZARD, Stéphane BÉLÉZARD, Stéphane GILBERT à partir de la délibération 1.10, Sébastien LACROIX, Laurence LAFITE, Rodolphe LEMARCHE, Marie-Louise LAFITE, Christophe LEBLANC, Gilles BERNARD, Vincent BOIS, Marie-Louise LAFITE, Isabelle LEBLANC, Anne REYNAUD, Jean-Yves BENOÎT, Benoît BOISSON, Stéphane BÉLÉZARD, Marie-Veronique LEBLANC, Stéphane FARRER, Nadine REY, Christophe ROBERT, Sarah TERQUEUX, Patricia VILLARD, Stéphane BOIS, Pascale BERNARD, Isabelle LAFITE, Stéphane BÉLÉZARD, Valérie BÉLÉZARD, Anne Marie CORDEUX.

**Obtiens présents avec délégation de pouvoir :**

Guillaume GILBERT pour pouvoir à M. Laurent LAFITE

Serge BOIS, Anne Marie CORDEUX à M. Alexandre PONTFRAÏT

Claude CHAMPAGNE pour pouvoir à M. Pascal ROBERT

Vincent LAFITE pour pouvoir à M. Rodolphe LEMARCHE

Stéphane GILBERT pour pouvoir à M. Stéphane LAFITE pour la délibération 1.10

Marie-Claude BOISSON pour pouvoir à Marie-Anne CORDEUX

Gilles BÉLÉZARD, Anne Marie CORDEUX pour pouvoir à M. Gilles BÉLÉZARD

Guillaume GILBERT pour pouvoir à Marie-Anne CORDEUX

Guillaume GILBERT pour pouvoir à M. Gilles BÉLÉZARD

Marie-Louise LAFITE pour pouvoir à M. Gilles BÉLÉZARD

Laurence GARNIER pour pouvoir à Marie-Anne CORDEUX

Philippe JANCIOT pour pouvoir à Marie-Anne CORDEUX

Vincent REY pour pouvoir à M. Vincent LEBLANC pour la délibération 5.1

Gilles BÉLÉZARD pour pouvoir à M. Gilles BÉLÉZARD

Stéphane FARRER pour pouvoir à M. Guillaume GILBERT

Gilles BÉLÉZARD pour pouvoir à M. Gilles BÉLÉZARD

Nadine REY pour pouvoir à M. François BOISSON

**Obtiens présents :**

Vincent LAFITE pour la délibération 5.1, Vincent REY pour la délibération 5.1

Le Président a constaté que le nombre de quorum prévu à l'article L1213-17 du Code général des collectivités territoriales était rempli dans la séance du conseil communautaire.

PROCÈS VERBAL

# Procès-verbal du conseil communautaire du 14 décembre 2022

1 DOCUMENT - Publié le 9 Mars 2023



**PV\_CONSEIL\_14122022\_.pdf**  
(.pdf, 2,2 Mo)

 **TÉLÉCHARGER**